



Conditions Générales de Vente et d'utilisation Jura Box

Préambule

Les présentes conditions de vente et d'utilisation ont vocation à définir les règles applicables à la vente des Jura Box ainsi qu'à leur utilisation. Elles sont valables à compter du 02 décembre 2020 pour tout achat et/ou utilisation de Jura Box effectué(e) à compter de cette date, que cela soit directement ou par l'intermédiaire d'un distributeur. L'achat d'une Jura Box emporte l'acceptation des présentes conditions de vente et d'utilisation. En cas de modification des CGV/CGU, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date d'achat ou d'utilisation de la Box, dont une copie sous support durable (PDF) est consultable et peut être imprimée directement depuis le Site.

Rôle de Jura Tourisme et définitions

Jura Tourisme, organisme local de tourisme, membre d'ADN Tourisme et immatriculé auprès du registre des opérateurs de voyage et de séjours sous le numéro IM 039 10 0006, édite et commercialise les Jura Box, au nom et pour le compte de ses Partenaires qui fournissent les Prestations proposées dans les box.

Définitions

Acheteur : désigne la personne qui achète une Jura Box.

Bénéficiaire : désigne la personne utilisatrice de la Jura Box.

Box ou Jura Box : éditée et commercialisée par Jura Tourisme, elle permet au Bénéficiaire d'accéder à une Prestation de son choix parmi la liste de Partenaires disponible et accessible sur le Site. La Box se présente sous format physique avec une pochette qui inclut un Chèque Cadeau et des brochures papier présentant la destination Jura. Le Chèque Cadeau doit être présenté à l'établissement du Partenaire choisi par le Bénéficiaire afin d'accéder à la Prestation.

Canal de distribution : désigne le moyen technique par lequel l'achat est effectué (téléphone, site Internet, accueil physique...)

Chèque Cadeau : permet de bénéficier de la Prestation choisie à hauteur de la valeur faciale indiquée au recto. Le Chèque Cadeau est équivalent à un moyen de paiement et permet de régler tout ou partie de la Prestation auprès des établissements partenaires. Lorsque la valeur du chèque est inférieure au prix de la Prestation choisie, le Bénéficiaire doit régler la différence au Partenaire.

Cookies : désignent de petits fichiers envoyés vers le disque dur de l'ordinateur de l'utilisateur dans le but de faciliter sa navigation sur le Site et de lui proposer les pages qui lui correspondent le mieux lorsqu'il revient sur le Site.

Données personnelles : désignent toutes les informations permettant d'identifier, directement ou indirectement, une personne physique (nom, prénom, adresse électronique, etc.).

Partenaire : désigne le prestataire qui fournit la Prestation auprès du Bénéficiaire.

Partie(s) : désigne, eu égard au contexte, l'Acheteur et/ou le Bénéficiaire et/ou le commercialisateur Jura Tourisme.

Prestation : désigne la prestation fournie par le Partenaire au Bénéficiaire parmi la sélection d'offres proposées par les établissements listés. Une Prestation peut contenir plusieurs activités différentes et/ou complémentaires (exemple : un repas, une boisson, une nuit ...).

Site : désigne le site internet de Jura Tourisme accessible sous l'URL www.jura-tourism.com .

Utilisateur : désigne la personne qui navigue sur le Site, sans être nécessairement un Acheteur ou un Bénéficiaire.

Conditions Générales de Vente

Art 1 : Processus d'achat en ligne

L'Acheteur peut effectuer sa commande de Jura Box directement par Internet sur le Site.

Le processus de passation de commande en ligne sur le Site est le suivant :

- L'Acheteur sélectionne sur le Site une ou plusieurs Jura Box et les place dans son panier d'achat.
- Après validation du panier d'achat, l'Acheteur choisit son mode de paiement et saisit ses informations et ses coordonnées personnelles.
- Un second « clic » de l'Acheteur permet de valider la commande. Pour les paiements par carte bancaire, le contrat ne sera définitivement conclu qu'après acceptation du paiement par la banque de l'Acheteur. La vente n'est considérée comme définitive qu'après encaissement de l'intégralité du prix.
- Jura Tourisme adressera à l'Acheteur un e-mail de confirmation, récapitulant l'ensemble des termes de sa commande. Le contenu de cet e-mail constitue un moyen de preuve attestant de l'existence de l'achat.

L'Acheteur garantit que toutes les informations qu'il fournira seront exactes, à jour et ne seront entachées d'aucun caractère trompeur. Les informations saisies par l'Acheteur l'engagent dès leur validation.

Art 2 : Processus d'achat hors ligne

En cas de commande hors ligne, l'acte d'achat est définitivement formé après réception du contrat signé par l'Acheteur impliquant notamment l'acceptation des présentes conditions de vente (mentionnées sur le Site et disponibles sur simple demande auprès de Jura Tourisme) et du paiement du prix intégral. Dans le cas où le paiement est effectué par carte bancaire, la commande est considérée comme ferme et définitive lorsque le client communique ses coordonnées bancaires et son cryptogramme, soit par téléphone à Jura Tourisme, soit dans un point de distribution physique. Tout rejet de paiement postérieur entraînera la résolution immédiate de la vente.

Jura Tourisme se réserve le droit de refuser toute commande d'un Acheteur en cas de non- paiement mais également en cas de précédent litige relatif au paiement d'une commande antérieure ou en cas de commande frauduleuse, passée de mauvaise foi. L'Acheteur doit être âgé d'au moins 18 ans et être capable juridiquement de contracter.

Art 3 : Prix et conditions de règlement

Les prix des Jura Box, affichés sur le Site, sont ceux en vigueur au jour de la commande. Ils s'entendent toutes charges comprises (TTC).

Le paiement de la commande pourra, au choix de l'Acheteur, être effectué par carte bancaire ou par Paypal. Par carte bancaire (Carte Bleue, Carte Visa, Eurocard/Mastercard) : en indiquant directement dans la zone prévue à cet effet, le numéro de carte, sa date de validité, ainsi que son code de contrôle situé au dos de la carte. La totalité du montant de la commande sera débitée de la carte bancaire au jour de la commande. Jura

Tourisme se réserve le droit de suspendre tout traitement de la commande en cas de refus d'autorisation de paiement de la part de la banque. Le Site permet à l'Acheteur de transmettre ses coordonnées bancaires de manière confidentielle et sécurisée, lors de la commande (saisie sécurisée par cryptage SSL).

Par Paypal : l'Acheteur pourra se connecter à son compte Paypal s'il en dispose d'un ou créer un compte en suivant les démarches indiquées.

Art 4 : Droit de rétractation

Conformément aux dispositions du Code de la consommation, l'Acheteur bénéficiera, pour ses Achats en ligne, d'un délai de rétractation de quatorze (14) jours calendaires à compter de la date de passation de commande, sans avoir à justifier de motifs ni à supporter de pénalités. Ce droit de rétractation ne concerne pas les Achats hors ligne.

L'Acheteur pourra exercer son droit de rétractation en adressant un email ou un courrier postal à Jura Tourisme. La Jura Box devra être réexpédiée par la Poste ou remise en main propre au siège de Jura Tourisme au 17 rue Rouget de Lisle - BP 80950 - 39009 LONS LE SAUNIER CEDEX. L'Acheteur devra communiquer ses nom et prénom et n° de commande.

Jura Tourisme retournera à l'Acheteur un accusé de réception de sa rétractation par mail ou courrier postal.

Toute rétractation effectuée conformément aux conditions du présent article donnera lieu à un remboursement de la totalité des sommes versées dans un délai de quatorze (14) jours à compter de la date à laquelle l'Acheteur aura informé Jura Tourisme de sa décision de se rétracter.

Le remboursement se fera selon le moyen de paiement utilisé pour la transaction initiale, sauf accord exprès et préalable de l'Acheteur pour un autre moyen de remboursement.

Après usage de son droit de rétractation par l'Acheteur, la Jura Box ne pourra plus être utilisée.

Art 5 : Livraison

Les Jura Box sont éditées en quantité limitée. En cas de rupture de stock temporaire ou définitive, l'Acheteur en sera informé.

Les Box achetées pourront être retirées dans les locaux de Jura Tourisme ou livrées par voie postale. Elles sont expédiées uniquement en France Métropolitaine et en Corse. Les Box seront livrées à l'adresse indiquée par l'Acheteur lors de son Achat. La responsabilité de Jura Tourisme ne pourra en aucun cas être engagée en cas d'erreur de saisie dans l'adresse de livraison stipulée par l'Acheteur lors de son Achat en ligne, ni en cas d'absence de la personne destinataire de la Box lors de la livraison.

L'envoi s'effectuera par la Poste en lettre suivie. A titre d'information, le délai moyen d'acheminement est estimé à 2 - 3 jours en France métropolitaine.

Art 6 : Responsabilité

Jura Tourisme est uniquement tenu de livrer à l'Acheteur le nombre d'exemplaires de Jura Box commandées et payées. Jura Tourisme agit en tant que simple mandataire en proposant aux Bénéficiaires des Box aux fins de bénéficier d'une Prestation proposée par les Partenaires. Sa responsabilité se limite à celle de son statut de mandataire, le Partenaire restant seul responsable de la bonne exécution et de la conformité de sa Prestation. Jura Tourisme ne peut être tenu pour responsable de l'impossibilité temporaire ou définitive d'accès aux Prestations liée à un cas de force majeure, de séjour hors saison touristique ou à une cessation d'activité d'un Partenaire initialement sélectionné.

De même, les distributeurs qui proposent les Jura Box au nom et pour le compte de Jura Tourisme, ne peuvent voir leur responsabilité engagée du fait de l'exécution d'une quelconque Prestation.

Art 7 : Politique de confidentialité

L'Utilisateur, l'Acheteur et le Bénéficiaire disposent d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui les concernent. Les informations communiquées par l'Acheteur permettent de traiter et exécuter ses commandes. La politique de protection des données à caractère personnel mise en œuvre par Jura Tourisme ainsi que la politique d'utilisation des Cookies sont disponibles sur le Site <https://www.jura-tourism.com/mentions-legales/>

Art 8 : Litiges / Réclamations

Les présentes Conditions Générales de Vente et les ventes qui en découlent sont régies et soumises au droit français. En cas de litige, l'Acheteur s'adressera à Jura Tourisme pour trouver une solution amiable. Dans le cas où aucun accord n'aurait pu être trouvé à l'issue de leur tentative de résolution amiable du litige, l'Acheteur pourra saisir, sans frais, les services de la Médiation du Tourisme et Voyages, BP 80 303 – 75823 Paris Cedex 17 www.mtv.travel. Si aucun accord amiable ne pouvait être trouvé, le litige sera alors soumis à la compétence exclusive du tribunal du ressort dans lequel l'Acheteur ou le Bénéficiaire aura son domicile ou sa résidence habituelle, sauf règles de procédures impératives contraires.

Art 9 : Intégrité du contrat

Le fait que Jura Tourisme ne se prévale pas à un moment donné de l'une des clauses des présentes Conditions Générales ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions. Dans l'hypothèse où l'une des présentes dispositions devait être déclarée nulle ou réputée non écrite, la validité des autres dispositions ne sera pas remise en cause.

Conditions Générales d'Utilisation

Art 1 : Utilisation du Chèque Cadeau

Le Chèque Cadeau permet de choisir une Prestation à sélectionner parmi la liste des Partenaires indiquée au dos du Chèque et sur le Site.

Le Chèque Cadeau :

- Est utilisable en une seule fois durant sa période de validité ;
- Ne peut être échangé, remboursé ou donner lieu à aucune contrepartie monétaire, totalement ou partiellement, y compris le rendu de monnaie ;
- Ne peut être cumulable qu'avec un autre Chèque Cadeau Jura Box ;
- N'est pas renouvelable.

En cas de perte ou vol, le Chèque Cadeau Jura Box ne peut être remboursé. Il est sous l'entière responsabilité du porteur.

Art 2 : Prestations des Partenaires

Le Chèque Cadeau donne droit à des Prestations différentes d'un Partenaire à l'autre. La réservation se fait directement auprès du Partenaire choisi.

Il est rappelé que le Partenaire est toujours responsable de la bonne exécution de la Prestation, Jura Tourisme n'étant responsable que dans les conditions prévues par la loi. Le cas échéant, Jura Tourisme s'efforcera toutefois de trouver une solution amiable au conflit opposant le Bénéficiaire au Partenaire.

Jura Tourisme ne pourra être tenu responsable pour des éventuels pertes/avaries/vols commis au cours du séjour. Le Bénéficiaire est naturellement invité à se rapprocher du Partenaire dès l'exécution de la Prestation en cas d'éventuelle insatisfaction.

Art 3 : Délivrance de la Prestation

Pour bénéficier de sa prestation, le Bénéficiaire aura pris soin de réserver directement auprès du Partenaire choisi, dont la liste est indiquée au dos du Chèque Cadeau et sur le Site. Le Chèque Cadeau est valable tous les jours de la semaine, y compris les week-ends, sous réserve des disponibilités, jours et heures d'ouverture du Partenaire. Les fermetures qui pourraient intervenir dans les établissements partenaires n'entraîneront aucun prolongement de la durée de validité du Chèque Cadeau ni remboursement de Prestation.

La délivrance de la Prestation ne sera possible que sur présentation de l'original du Chèque Cadeau.

Le Chèque Cadeau est utilisable comme équivalent à un moyen de paiement et permet de régler tout ou partie de la Prestation. Lorsque la valeur du Chèque Cadeau est inférieure au prix de la prestation choisie, le Bénéficiaire doit régler la différence à l'établissement partenaire selon les modalités de paiement du Partenaire.

Art 4 : Durée de validité du Chèque Cadeau Jura Box

La période de validité est mentionnée sur le Chèque Cadeau. Aucun Chèque ne sera accepté au-delà de la date de fin de validité indiquée, sauf en cas de situation exceptionnelle liée à la pandémie de Covid-19.

Conditions exceptionnelles Covid-19

Si après le 20 janvier 2021, les hôtels-restaurants jurassiens devaient à nouveau fermer leurs établissements sur décision gouvernementale, la date de validité des Chèques Cadeaux Jura Box sera repoussée, proportionnellement à la période de fermeture imposée.

Art 5 : Assurances des Partenaires :

Les Partenaires sélectionnés ont déclaré être titulaires d'assurances de responsabilité civile professionnelle pour des montants suffisants en vue de la fourniture des Prestations et posséder toutes les autorisations et diplômes leur permettant d'exercer leurs activités de manière régulière et conforme aux dispositions légales et réglementaires applicables.

Toutefois, le Bénéficiaire est invité à vérifier qu'il bénéficie lui-même d'une couverture d'assurance suffisante.

Art 6 : Alcool

Il est rappelé que conformément aux dispositions de l'article L-3342-1 du Code de la santé publique, la vente de boissons alcooliques à des mineurs de moins de 18 ans est interdite. Aussi, le Bénéficiaire s'engage à avoir 18 ans révolus lors de l'exécution de la Prestation si celle-ci comprend la délivrance de boissons alcooliques.

INFORMATIONS RELATIVES AU VENDEUR

Nom de la structure : Comité Départemental du Tourisme du Jura dénommé Jura Tourisme

Forme juridique : Association Loi 1901

N° SIRET : 778 396 788 000 37

Code APE : 8413 Z

N° d'immatriculation Atout France : IM 039 10 0006

Adresse : Hôtel du Département – 17 rue Rouget de Lisle – BP 80950 – 39009 Lons-Le-Saunier Cedex
Téléphone : 03 84 87 08 88

ASSURANCE RCP : Le Vendeur a souscrit une assurance en responsabilité civile professionnelle (ARCP) n°151.234.354 auprès de GAN Assurances – 179 Cours Sully – 39000 Lons-Le-Saunier afin de couvrir les conséquences de la Responsabilité Civile Professionnelle que le Vendeur peut encourir.

GARANTIE FINANCIERE : Le Vendeur justifie d'une garantie financière souscrite auprès de l'APST – 15 avenue Carnot – 75017 Paris qui a pour objet la protection du consommateur (remboursement des acomptes versés, continuation du voyage...) en cas de défaillance financière du Vendeur.